|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

**28ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen périodique universel**

Examen de la situation des droits de l’homme en Suisse

*Déclaration de M. Afo Ousmane SALIFOU,*

*Conseiller*

**Genève, 09 novembre 2017**

**Merci monsieur le président,**

Le Togo félicite la Suisse pour ses nombreuses et constantes actions en faveur de l’amélioration des droits de l’homme et lui recommande ce qui suit :

* Créer une institution nationale des droits de l’homme compatible avec les Principes de Paris ;
* Lever les réserves encore existantes concernant la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination ;
* Retirer les réserves relatives aux articles 10.1, 37 c) et 40.2 de la Convention relative aux droits de l’enfant ;
* Accélérer l’entrée en vigueur des modifications de la loi suisse sur l’asile concernant l’assistance judiciaire ;
* Ériger la torture en infraction pénale, en des termes pleinement conformes à l’article premier de la Convention contre la torture.

Nous souhaitons à la Suisse plein succès dans ce processus.

Je vous remercie, monsieur le Président.